



Bilan – Région Basse-Normandie

Population au 01/01/2014	1 478 211 habitants		
Economie			
PIB 2013	38,9 Md€	26 324€ / habitant	+0,4% en moyenne depuis 2000
Emploi 2013	573 300	-	0,5% depuis 2000
Taux de chômage 2014	9,2%	-	-
Dépenses 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	698,5	472,6€	+12,3%
Dépenses d'investissement (hors dette)	224,5	151,9€	+2,1%
Part des dépenses d'investissement dans les dépenses réelles totales (en %)			32,1%
Recettes 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Recettes fiscales	296,1	200,3€	-3,8%
Dotations et subventions	282,4	191€	+15,2%
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %)			18,0%
Dette et financement 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Encours de la dette	325	219,9€	+36,8%
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années)			2,5
Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			

Source : INSEE, Direction générale des collectivités locales, calculs Institut Montaigne.



DEMOGRAPHIE, EMPLOI, ATOUS ECONOMIQUES	2
ÉCONOMIE : STRUCTURE ET DYNAMIQUES	3
LES DEPENSES.....	4
LES RECETTES.....	5
L'ENDETTEMENT	5

Démographie, emploi, atouts économiques

Avec 17 589 km², soit 3,2% du territoire métropolitain, la Basse-Normandie est la 16^{ème} région française par sa superficie. Sa population s'élève à 1,48 million d'habitants, soit 2,3% de la population nationale. Le Calvados est le plus peuplé des trois départements bas-normands, avec 46% de la population de la région. Depuis 2006, la population croît en moyenne de 0,2% par an, en raison principalement d'un solde naturel positif.

Une population vieillissante

Si beaucoup de jeunes quittent la région pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi, la Basse-Normandie accueille de nombreux retraités, qui s'installent le plus souvent dans les communes rurales ou sur le littoral. La population connaît un vieillissement certain : en 1990, les moins de 25 ans représentaient 36,7% de la population contre 30% aujourd'hui, tandis que la part des plus de 65 ans est passée de 14,2% à 19% sur la même période.

Une timide urbanisation

La région compte seulement 14 villes de plus de 10 000 habitants tandis que deux tiers des communes comptent moins de 500 habitants. C'est donc l'espace périurbain qui est à l'origine de la croissance démographique. En 2011, 31% des Bas-Normands vivaient dans les zones périurbaines, contre 25% en 1981.

Des revenus faibles mais des inégalités contenues

En 2011, le revenu médian d'un ménage s'élevait à 18 141€ par unité de consommation, soit l'un des plus bas de France métropolitaine. Le rapport entre les hauts et les bas revenus est cependant plus faible en Basse-Normandie qu'en moyenne en métropole. Les disparités sont plus marquées parmi les jeunes ménages et au sein des villes.

Prépondérance de l'emploi tertiaire



L'emploi régional est composé à 79,1% par le secteur tertiaire, à 16% par l'industrie et à 4,9% par l'agriculture. L'industrie agroalimentaire représente plus d'un cinquième de la richesse produite par l'industrie bas-normande. Agriculture comprise, l'agro-alimentaire est la source de 9,5% de la valeur ajoutée de la région.

Au total, 573 800 personnes travaillent en Basse-Normandie, soit 2,2% de l'emploi métropolitain. Le taux de chômage (9%) y est inférieur au taux de chômage national. C'est aussi le cas de la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté (13,8%).

Les séniors désormais premiers touchés par le chômage

Si la demande d'emploi chez les moins de 25 ans diminue, elle progresse particulièrement chez les plus de 50 ans qui deviennent, pour la première fois, plus nombreux que les jeunes parmi les demandeurs d'emploi. Le chômage de longue durée progresse : un demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus de deux ans.

Au cours de l'année 2013, 8 260 entreprises ont été créées en Basse-Normandie. Après un vif déclin en 2011 et une stabilisation en 2012, les créations d'entreprises marchandes hors agriculture baissent de nouveau sensiblement en 2013 (-5,3%). En France métropolitaine, la baisse est moins marquée (-1,9%).

Économie : structure et dynamiques

Un PIB en décrochage avec le PIB national

La croissance du PIB de la région est l'une des moins rapides en France métropolitaine (+1,2% en volume entre 1990 et 2009, contre 1,6% en France métropolitaine). Le décrochage date du début des années 2000.

Cette terne croissance s'accompagne d'une moindre capacité à attirer des emplois ou à en créer de nouveaux : la croissance annuelle moyenne de l'emploi bas-normand était de 0,5% entre 1990 et 2008, contre 0,8% au niveau national. La région pâtit, en outre, de son caractère agricole et industriel, deux secteurs où l'emploi se réduit, ainsi que de la faible dynamique du secteur tertiaire marchand.

Une économie affectée par la crise

Le PIB de la Basse-Normandie a été moins affecté par la crise que celui des autres régions. Son rebond a lui aussi été inférieur. Elle occupe la dernière place des régions françaises en termes de création de richesse par actif, avec un PIB par emploi inférieur de 9% à la moyenne des régions de province.

Cependant, l'augmentation du chômage est parmi les plus faibles en France depuis 2008. Le nombre de demandeurs d'emplois demeure en retrait de 0,5 point par rapport à la moyenne métropolitaine.

Atouts agricoles et industriels



La Basse-Normandie est la première région productrice de France pour un certain nombre de biens : beurre, fromages frais, fromages à pâte molle, pommes à cidre, poireaux, navets. Elle compte en outre, le plus grand nombre de chevaux, avec 12% du cheptel équin national.

À la force de l'industrie agro-alimentaire se joint celle de l'industrie automobile, pour laquelle est la 4^{ème} région de France. Le secteur de l'énergie y est également développé, en particulier la production d'électricité d'origine nucléaire et le retraitement des déchets. La construction de l'EPR de Flamanville, dont la mise en production est prévue en 2016, renforce la part de ce secteur dans l'économie régionale.

Le tourisme : un atout majeur pour la région

5% de l'emploi salarié de la région est lié au tourisme, ce qui la place au même niveau que l'Aquitaine et devant la Bretagne (4,9%). Si le secteur du tourisme a supprimé 2,5% de ses effectifs en 2013, la clientèle étrangère a permis d'amortir le recul de la fréquentation dans les hôtels et de faire progresser celle des campings.

Enfin, entre 2009 et 2014, le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a été réduit de 15,8 à 8,3 millions d'euros, soit une diminution de 47,5%.

Les dépenses

Des dépenses de fonctionnement en hausse

Entre 2009 et 2014, les dépenses de fonctionnement ont augmenté 2,5 fois plus vite que les dépenses d'investissement. Les dépenses de personnel sont passées de 66,3 à 74,3 millions d'euros (+12,1%), les charges à caractère général de 40 à 56,4 millions d'euros (+41%).

Les postes de dépenses prioritaires sont l'emploi, l'enseignement et les transports. À eux trois, ils représentent 70% des dépenses de fonctionnement de la région (soit 298,1 millions d'euros).

Les charges financières ont également progressé de façon significative, de 5,8 à 7,6 millions d'euros entre 2009 et 2014, soit une augmentation de 31%.

Des subventions en forte baisse

Entre 2009 et 2014, les subventions d'équipement versées ont été réduites de 172 à 135,2 millions d'euros, soit une diminution de 21%. Cette diminution n'a pas touché le remboursement en capital des emprunts qui, sur la même période, est passé de 9,5 à 53,8 millions d'euros, soit une multiplication par plus de 5.

L'investissement représente 216 millions d'euros en 2014. Les premiers postes sont :

- l'enseignement : 83,7 millions d'euros, soit 39% des dépenses d'investissement de la région ;
- les transports : 49,8 millions d'euros, soit 23% des dépenses ;
- l'action économique : 32,9 millions d'euros, soit 15% des dépenses ;
- l'aménagement du territoire : 20,9 millions d'euros, soit 10% des dépenses ;



- enfin, la culture avec 6,2 millions d'euros.

Les recettes

Des recettes en nette hausse

Entre 2009 et 2014, les recettes de la région ont augmenté de 8,5%, passant de 820,7 à 890,1 millions d'euros. Malgré les réformes successives de la fiscalité locale, la part du produit de la fiscalité est restée supérieure à celle des dotations.

Une augmentation partagée

Entre 2009 et 2014, le produit de la fiscalité est passé de 307,9 à 330,7 millions d'euros, soit une hausse de 7,4%.

Entre 2009 et 2014, les impôts et taxes ont augmenté, passant de 153,1 M€ à 205,7 M€ (+34,4%). Néanmoins, compte tenu des réformes de la fiscalité locale – depuis 2011, les régions ne bénéficient plus d'impôts directs sur les particuliers –, les impôts locaux ont diminué, de 154,8 à 125 millions d'euros, soit une baisse de 19,3%.

Des subventions globalement en hausse

Malgré la stagnation de la DGF (dotation globale de fonctionnement), les dotations et subventions perçues par la région sont en hausse : elles sont passées, de 225,1 à 262,4 millions d'euros (+16,6%). La DGF perçue par la Basse-Normandie a, comme celle de la Haute-Normandie, quasiment stagné depuis 2009 : elle est passée de 118,3 à 120 millions.

Il faut noter que le compte administratif de 2014 fait apparaître une différence significative entre les crédits ouverts (programmés) et les crédits réalisés en matière de dotations, subventions et participations : 252 millions d'euros avaient été ouverts mais seuls 223 millions ont été perçus, soit un écart de 11,5%.

Enfin, entre 2009 et 2014, le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a été réduit de 15,8 à 8,3 millions d'euros, soit une diminution de 47,5%.

L'endettement

Un stock de dette faible mais en progression

Le stock de dette a augmenté de 28,3% entre 2009 et 2014, passant de 243 à 311,8 millions d'euros, malgré une diminution de 13,2 millions d'euros entre 2013 et 2014.

La dette par habitant demeure toutefois inférieure à la moyenne nationale : 210 euros à la fin de l'année 2014. Elle a cependant fortement augmenté puisqu'elle n'était que de 167 euros par habitant en 2009, lorsque la moyenne nationale était de 232 euros (soit +23% d'augmentation sur la période 2009-2013).

Dans son budget primitif de l'année 2015, la région bas-normande annonçait une réduction de l'emprunt annuel de 13,5 millions d'euros entre le budget primitif 2014 et le



budget primitif 2015 (99,2 M€ contre 85,7 M€). Le compte administratif (CA) 2014 révèle un emprunt, pour l'année 2014, de 42,6 millions d'euros.

Annuités de dettes et charges financières volatiles

Les annuités de remboursement de la dette ont significativement augmenté entre 2009 et 2014 : elles sont passées de 14,8 à 42,6 millions d'euros, soit une hausse de 188%. Elles ont même atteint 55,3 millions d'euros en 2013.

Les charges financières acquittées par la région ont progressé entre 2009 et 2013 avant de connaître une diminution significative en 2014, revenant ainsi en-dessous de leur niveau de 2009 (5,8 millions d'euros en 2009, 8,2 millions en 2013 et 5,7 millions en 2014).

En 2013, les charges financières représentaient un coût de 6€ par habitant, contre 8€ en moyenne en France. Compte tenu de la hausse de l'emprunt régional depuis 2009, l'évolution des charges financières semble fortement dépendre des conditions du marché et en particulier de la baisse du risque souverain.

Un autofinancement de l'investissement élevé

L'exercice 2014 a permis de réduire le délai de désendettement – durée nécessaire pour rembourser le capital de la dette si la région y consacrait la totalité de ses ressources, une fois assumées les charges obligatoires et courantes – à deux années (contre 2,5 années en 2013). Le budget primitif de l'exercice 2014 prévoyait un délai de désendettement de 3,14 années et celui de l'exercice 2015 un délai de 3,08 années.

L'exercice 2014 a vu la région bas-normande dégager une épargne de 154 M€ alors que le budget primitif prévoyait un montant de 130 M€. Cette épargne a permis de financer 71 % des dépenses d'investissement. Au total, l'épargne et les subventions couvrent 92,7% des dépenses d'investissement, réduisant à 7,3 % le financement des dépenses d'investissement par le recours à l'emprunt.